

L'an mil neuf cent soixante dix sept le VENDREDI DIX-HUIT MARS, à 11 H 00, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis, élus le 13 MARS 1977, se sont réunis à la Mairie de Saint-Denis, dans la salle des délibérations, sur convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles 24 et 59 du Code de l'Administration communale.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame JASMIN Eléopold, doyenne d'âge.

Madame JASMIN - Mesdames et Messieurs, étant la doyenne d'âge, j'ai l'honneur de présider la première assemblée du Conseil Municipal de Saint-Denis.

Je vais procéder à l'appel nominal.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - dr BOYER Gilbert - BOURHIS Camille
TESSIER Jacques - CHANE-KUNE Maurice - APAVOU Antoine - BOYER Eric - FONTAINE Frantz
NANDO Raymond - RIVIERE Maxime - DUPUIS Jean-Marie - ROYER Gilbert - ROBERT Valère -
Mme PAYET André - MM. LAURET Gérard - MONDON Jean-Claude - dr GERARD Gilbert -
NATIVEL Jean-Marc - PAYET Aristide - AFFEJEE Jack - Melle PASSY-SOULANGE Jeannine -
Mme JASMIN Eléopold - Mme ROCHE Valère - MM. LICHARDY André - AFFEJEE Abdoul-Hack -
LAW-KOUN-MA-THON Roland - TANDRYA Fred - PATEL Issop - CADET Herfort - ATECTAM
Henry - dr MAINGARD Paul - LEFEVRE Gérard - K/BIDI Fred - de BALBINE Alexandre -
NATIVEL Philippe - Mme KICHENIN Jean-Marie - MM. GRAVINA Alex - HO-POON-SUNG Yvon.

Monsieur Antoine PICARD était représenté par Monsieur Jacques TESSIER.

Le Conseil a choisi pour Secrétaire Monsieur Jacques TESSIER.

Le Président, après avoir donné lecture des articles 58, 59 et 62 du Code de l'Administration communale a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

M. TESSIER - Je présente la candidature de Monsieur Auguste LEGROS.

CANDIDAT : M. LEGROS Auguste

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	: 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).
Suffrages exprimés	: 40
Bulletin blanc	: 1

A la Majorité de 40 VOIX, Monsieur Auguste LEGROS est donc proclamé :

MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS.

Il prend place au fauteuil de la présidence au milieu des applaudissements de ses collègues et du public présent dans la salle.

LE MAIRE - Mes Chers Collègues,

C'est avec beaucoup d'émotion que je reprends le poste de Maire de Saint-Denis

qui représente comme vous le savez de grosses responsabilités. Je m'engage auprès de vous comme je l'ai fait auprès de la population à apporter tout mon dévouement et tout mon temps disponible à la population de Saint-Denis car quand on est maire, on ne l'est pas d'une fraction de la population mais de toute la population. Je prends l'engagement de faire en sorte que les affaires de cette mairie profitent au plus déshérités comme je l'ai maintes fois répété durant cette campagne, et comme je l'ai déjà fait pendant les 6 années qui viennent de s'écouler.

Je pense que nous formerons une équipe solide, qui, d'ailleurs, est composée d'éléments de toutes les professions et de 5 femmes qui représenteront l'élément féminin de ce conseil. Je souhaite aussi que vos délibérations soient prises dans un climat serein et que toutes les explications qui pourront avoir lieu entre nous soient franches. Une immense tâche nous attend. Je souhaite que vous l'accomplissiez avec toute votre compétence et tout votre dévouement.

(APPLAUDISSEMENTS)

Je suis heureux de saluer et de remercier Monsieur Pierre LAGOURGUE, Président du Conseil Général et Monsieur Jacques CAILLE, Conseiller Général, qui m'ont fait le plaisir de venir assister à cette séance du Conseil Municipal et montrer qu'ils nous ont apporté leur soutien durant cette campagne.

(APPLAUDISSEMENTS)

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, avant de passer à la nomination des adjoints, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur une question concernant les indemnités des adjoints. Les adjoints de la municipalité précédente percevaient une indemnité qui était fonction à la fois de l'indice des fonctionnaires et du nombre d'habitants de la Commune de Saint-Denis. Donc, cette indemnité est acquise. Mais certaines dispositions de la loi font que nous avons droit à 25 % supplémentaires pour sujétion de chef-lieu. Aussi je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur ces 25 % supplémentaires. Si vous êtes d'accord, je souhaiterais néanmoins qu'une partie de cette indemnité soit distribuée aux conseillers municipaux qui seront appelés à avoir des frais au moment des réunions, des commissions. Je vous suggère donc de retenir 10 % des indemnités des adjoints pour faire face à cette répartition complémentaire.

D'autre part, je vous demande que la totalité des indemnités prévues pour les adjoints réglementaires et spéciaux soit répartie entre l'ensemble des adjoints, à savoir : adjoints réglementaires, supplémentaires et spéciaux.

Mise aux voix, la proposition est ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, nous allons procéder à l'élection des ADJOINTS.

Pendant ces 6 dernières années, le nombre d'adjoints réglementaires était de 6. Compte tenu de l'augmentation de la population puisque nous sommes passés dans la tranche de 100 000 à 150 000 habitants, nous avons droit à 9 adjoints réglementaires, donc à 3 de plus.

Mise aux voix, la proposition est ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

+

+

+

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Candidat : M. HOARAU Marcel Jules Joseph

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

A la majorité de 40 VOIX, Monsieur HOARAU Marcel est donc proclamé :

PREMIER ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS).

M. HOARAU - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner.

(APPLAUDISSEMENTS).

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Candidat : M. GERARD Marc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur GERARD Marc est donc proclamé :

DEUXIEME ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS)

M. GERARD - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie tous de ce vote. Vous savez que je suis un homme d'équipe. Je crois que vous pourrez compter sur moi pendant ces 6 ans.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :

Candidat : M. le Docteur BOYER Gilbert

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

A la majorité de 40 VOIX, Monsieur le Docteur BOYER Gilbert est donc proclamé :

TROISIEME ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS)

M. BOYER Gilbert - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie très sincèrement de votre confiance et de me permettre, nouveau au sein de ce conseil, en profitant de l'expérience des anciens, de travailler pendant ces 6 premières années.

(APPLAUDISSEMENTS)

+

+

+

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT :

Candidat : M. BOURHIS Camille

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

A la majorité de 40 VOIX, Monsieur BOURHIS Camille est donc proclamé :

QUATRIEME ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS).

M. BOURHIS - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous venez de me témoigner.

(APPLAUDISSEMENTS)

+

+

+

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT :

Candidat : M. TESSIER Jacques

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur TESSIER Jacques est donc proclamé :

CINQUIEME ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS)

M. TESSIER - Monsieur le Maire, mes chers collègues, mes chers amis, je vous promets de continuer à travailler en pleine harmonie avec le Maire Monsieur Auguste LEGROS et avec tout le Conseil Municipal.

(APPLAUDISSEMENTS).

+

+

+

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT :

Candidat : M. CHANE KUNE Maurice

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur CHANE KUNE est donc proclamé :

SIXIEME ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS).

M. CHANE KUNE - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie vivement de la confiance que vous venez de me témoigner. Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui sera la mienne pour ces 6 prochaines années. Dans tous les cas, vous êtes sûr de trouver en moi un collaborateur loyal et dévoué.

(APPLAUDISSEMENTS).

+

+

+

ELECTION DU SEPTIEME ADJOINT :

Candidat : M. APAVOU Antoine

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 38

Bulletins blancs : 3

A la majorité de 38 VOIX, Monsieur Antoine APAVOU est donc proclamé :

SEPTIEME ADJOINT

(APPLAUDISSEMENTS).

M. APAVOU - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie infiniment de la confiance que vous venez de me témoigner et je vous assure que vous pourrez compter sur moi et sur mon dévouement.

(APPLAUDISSEMENTS).

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT :

Candidat : M. BOYER Eric

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).
Suffrages exprimés : 38
Bulletins blancs : 3

A la majorité de 38 VOIX, Monsieur BOYER Eric est donc proclamé ;
HUITIEME ADJOINT
(APPLAUDISSEMENTS)

M. BOYER Eric - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de cette confiance. Jusqu'à maintenant, je me suis occupé de la jeunesse et je crois que je continuerai à le faire pendant les 6 années à venir.

(APPLAUDISSEMENTS)

+

+

+

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT :

Candidat : M. FONTAINE Frantz

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).
Suffrages exprimés : 39
Bulletin blanc : 1
Bulletin nul : 1

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur FONTAINE Frantz est donc proclamé :
NEUVIEME ADJOINT
(APPLAUDISSEMENTS).

M. FONTAINE Frantz - Monsieur le Maire, mes chers collègues, merci de la confiance que vous venez de me témoigner. Je continuerai à travailler avec l'équipe dirigée par Monsieur Auguste LEGROS pour le bien de la population de Saint-Denis.

(APPLAUDISSEMENTS).

LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, comme les affaires de cette mairie demandent effectivement un nombre d'adjoints important, je vous demande de bien vouloir voter la création de 4 postes d'adjoints supplémentaires.

Mise aux voix, la proposition est ADOPTE A L'UNANIMITE.

LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, nous allons procéder à l'élection des adjoints supplémentaires :

ELECTION DU PREMIER ADJOINT SUPPLEMENTAIRE :

Candidat : M. NANDO Raymond

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

A la majorité de 40 VOIX, Monsieur NANDO Raymond est donc proclamé :

PREMIER ADJOINT SUPPLEMENTAIRE

(APPLAUDISSEMENTS)

M. NANDO.- Monsieur, le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner et comme par le passé, je vous assure de mon dévouement et de ma bonne volonté.

x

x

x

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE :

Candidat : M. RIVIERE Maxime

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur RIVIERE Maxime est donc proclamé :

DEUXIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE.

(APPLAUDISSEMENTS)

M. RIVIERE.- Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner. Je suis certain d'être incorporé à une solide équipe municipale. Je tâcherai d'être à la hauteur de mes autres collègues, et je défendrai toujours les intérêts de la Commune de St-Denis.

(APPLAUDISSEMENTS)

x

x

x

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE :

Candidat : M. DUPUIS Jean-Marie

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par ~~pro~~curation)/

Suffrages exprimés : 36

Bulletins blancs : 5

A la majorité de 36 VOIX, Monsieur DUPUIS Jean-Marie est donc proclamé :

TROISIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE.

(APPLAUDISSEMENTS)

M. DUPUIS.- Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de cette marque de confiance. Vous savez tous que vous pourrez compter sur moi et je compte aussi beaucoup sur vous pour m'aider.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE;

Candidat : M. ROYER Gilbert

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 36

Bulletins blancs : 5

A la majorité de 36 VOIX, Monsieur ROYER Gilbert est donc proclamé :
QUATRIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE.

(APPLAUDISSEMENTS)

M. ROYER. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de votre confiance. Avec les conseils des anciens et les idées des nouveaux conseillers, je ferai le maximum pour Saint-Denis.

(APPLAUDISSEMENTS)

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, avant de passer à l'élection des adjoints spéciaux, je vous rappelle que la municipalité précédente avait déjà créé 4 postes d'adjoints spéciaux : à la MONTAGNE 8ème - à SAINT.FRANCOIS - à SAINTE CLOTILDE - à la BRETAGNE.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur la création de 5 postes supplémentaires d'adjoints spéciaux pour :
la MONTAGNE 15ème - BELLEPIERRE - le BRULE - MONTGAILLARD - DOMENJOD.

Mise aux voix, la proposition est ADOPTE A L'UNANIMITE.

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE SAINT.FRANCOIS :

Candidat : M. ROBERT Valère

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 38

Bulletins blancs : 3

A la majorité de 38 VOIX, Monsieur ROBERT Valère est donc proclamé :
ADJOINT SPECIAL DE SAINT.FRANCOIS.

(APPLAUDISSEMENTS)

M. ROBERT. - Je vous remercie, Monsieur le Maire, ainsi que les conseillers qui ont bien voulu m'accorder cette marque de confiance et je puis vous assurer de ma franche et loyale collaboration.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE LA BRETAGNE :

Candidat : Mme PAYET André

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins Blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Madame PAYET André est donc proclamée :

ADJOINT SPECIAL DE LA BRETAGNE.

(APPLAUDISSEMENTS)

Mme PAYET. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de votre confiance. Vous pourrez compter sur moi pour mener à bien les affaires de la municipalité de Saint-Denis.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 8ème :

Candidat : M..LAURET Gérard

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 37

Bulletins blancs : 4

A la majorité de 37 VOIX, Monsieur LAURET Gérard est donc proclamé :

ADJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 8ème

(APPLAUDISSEMENTS)

M. LAURET. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner. Je tâcherai de me mettre à la hauteur des nouvelles fonctions que vous venez de me confier. Merci à tous.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE SAINTE.CLOTILDE - MOUFIA - BOIS DE NElfES :

Candidat : M. AFFEJEE Jack

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur AFFEJEE Jack est donc proclamé :

ADJOINT SPECIAL DE STE.CLOTILDE, MOUFIA, BOIS DE NElfES

(APPLAUDISSEMENTS)

M. AFFEJEE. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie tous de la confiance que vous venez de me témoigner. Je tâcherai de mener à bien mon mandat. Merci à tous.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 15ème :

Candidat : M. MONDON Jean-Claude

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 37

Bulletins Blancs : 4

A la majorité de 37 VOIX, Monsieur MONDON Jean-Claude est donc proclamé :

ADJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 15ème

(APPLAUDISSEMENTS)

M. MONDON. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner. Depuis de nombreuses années au service de la municipalité de Saint-Denis, je continuerai à la servir avec dévouement et fidélité.

(APPLAUDISSEMENTS)

x

x

x

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE BELLEPIERRE :

Candidat : M. GERARD Gilbert

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 38

Bulletins blancs : 3

A la majorité de 38 VOIX, M. GERARD Gilbert est donc proclamé :

ADJOINT SPECIAL DE BELLEPIERRE

(APPLAUDISSEMENTS)

Dr GERARD. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie

de votre confiance. Nouveau dans cette équipe, j'espère ne pas démeriter.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DU BRULE :

Candidat : M. NATIVEL Jean-Marc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 39

Bulletins blancs : 2

A la majorité de 39 VOIX, Monsieur NATIVEL Jean-Marc est donc proclamé :

ADJOINT SPECIAL DU BRULE

(APPLAUDISSEMENTS)

M. NATIVEL. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie avec beaucoup d'émotion pour la confiance que vous venez de me témoigner et je vous prie de croire que je travaillerai avec ardeur pendant ces 6 prochaines années. Merci à tous.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE MONTGAILLARD :

Candidat : M. PAYET Aristide

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

A la majorité de 40 VOIX, Monsieur PAYET Aristide est donc proclamé :

ADJOINT SPECIAL DE MONTGAILLARD

(APPLAUDISSEMENTS)

M. PAYET. - Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner. Je ferai de mon mieux pour défendre les intérêts de la commune et en particulier de la population de Montgaillard.

(APPLAUDISSEMENTS)

ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL DE DOMENJOD :

Candidat : Melle PASSY.SOULANGE Jeanine

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants : 41 (M. PICARD ayant voté par procuration).

Suffrages exprimés : 40

Bulletin blanc : 1

A la majorité de 40 VOIX, Mademoiselle PASSY.SOULANGE Jeanine est donc proclamée :

ADJOINT SPECIAL DE DOMENJOD.

(APPLAUDISSEMENTS)

Melle PASSY.SOULANGE. - Monsieur, le Maire, mes Chers Collègues, je vous remercie particulièrement de la confiance que vous faites à la jeunesse. J'essaierai de représenter au maximum la municipalité de Saint-Denis à Domenjod.

(APPLAUDISSEMENTS)

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, avant de nous séparer, je vous fais remarquer qu'il y a dans vos dossiers tous les éléments d'information relatifs à :

- l'organigramme du personnel ;
- l'implantation géographique des services ;
- le projet de commissions ;
- le fascicule des fonctions du Maire et des Adjointes.

Sans clore cette séance, nous la suspendons et la reprendrons le LUNDI 24 MARS 1977 à 17 heures. L'ordre du jour sera le suivant :

- discussions sur les commissions ;
- élection des représentants et des membres des commissions ;
- élection des représentants dans les organismes extérieurs ;
- discussions relatives aux délégations, organigramme du personnel et budget.

Par le Préfet et par délégation

Directeur des Finances

et des Collectivités Locales

Signé: Paul PASTOR

Par copie conforme

Saint-Denis, le 20 juin 1977

Le Chef de Bureau délégué

J. LACOSTE